

PAIN CONTRE LA FAIM

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

Siège social :

8, rue des Guinards

03300 CREUZIER LE VIEUX

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Exercice clos le 31 DECEMBRE 2010



Société de commissaires aux comptes membre de la Compagnie d'Aix en Provence

13, avenue Frédéric Mistral – 13008 MARSEILLE – ☎ 04 86 76 02 90 – ☎ 04 91 75 91 40

430, avenue de la libération – 04100 MANOSQUE – ☎ 04 92 70 95 00 – ☎ 04 92 70 95 01

PAIN CONTRE LA FAIM

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

Siège social :

8, rue des Guinards

03300 CREUZIER LE VIEUX

SOMMAIRE

1. Rapport général sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2010,
2. Rapport spécial sur les conventions réglementées
(article L 612-5 du Code de Commerce)
3. Annexe : comptes annuels au 31/12/2010.

PAIN CONTRE LA FAIM

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

Siège social :

8, rue des Guinards

03300 CREUZIER LE VIEUX

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2010

PAIN CONTRE LA FAIM

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

Siège social :

8, rue des Guinards

03300 CREUZIER LE VIEUX

RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31/12/2010

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010, et portant sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association PAIN CONTRE LA FAIM, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS :

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste :

- à examiner, par sondages, ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments probants justifiant les données contenues dans les comptes
- à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble.

Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

→ Rappel des principaux montants:

Total du bilan	:	229 011 €
Total des produits	:	337 407 €
Total des charges	:	334 354 €
Résultat Net Comptable	:	3 053 €

II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS :

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Les principes et méthodes comptables appliqués sont appropriés,
- Les estimations comptables significatives nous paraissent raisonnables,
- La présentation d'ensemble des comptes est conforme aux prescriptions légales.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES :

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Trésorier, et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à MANOSQUE, le 25 avril 2011



**Pour ACN AUDIT,
Dominique Cheminot**
Commissaire aux Comptes associé

PAIN CONTRE LA FAIM

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

Siège social :

8, rue des Guinards

03300 CREUZIER LE VIEUX

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2010

PAIN CONTRE LA FAIM

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

Siège social :

8, rue des Guinards
03300 CREUZIER LE VIEUX

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

EXERCICE CLOS LE 31/12/2010

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisé ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

Fait à MANOSQUE, le 25 avril 2011.



**Pour ACN AUDIT,
Dominique Cheminot**
Commissaire aux Comptes associé

PAIN CONTRE LA FAIM

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

Siège social :

8, rue des Guinards

03300 CREUZIER LE VIEUX

ANNEXE AUX RAPPORTS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2010

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/2010	Net au 31/12/2009
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets et droits assimilés	132	132		14
Immobilisations corporelles				
Installations techniques, matériel et outillage	5 924	3 834	2 091	1 186
Autres immobilisations corporelles	77 065	48 963	28 102	19 795
Immobilisations financières	3 327		3 327	3 333
Autres immobilisations financières	86 448	52 928	33 520	24 328
ACTIF IMMOBILISE				
Stocks				
Avances et acomptes versés sur commandes	1 626		1 626	1 559
Créances				
Usagers et comptes rattachés	8 243	10	8 233	3 462
Autres créances	32 709		32 709	32 089
Divers				
Valeurs mobilières de placement	38 412		38 412	48 238
Disponibilités	113 395		113 395	107 035
Charges constatées d'avance	1 117		1 117	5 963
ACTIF CIRCULANT	195 501	10	195 491	199 346
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL DE L'ACTIF	281 949	52 938	229 011	222 673

Bilan

	Net au 31/12/2010	Net au 31/12/2009
PASSIF		
Fonds associatifs sans droit de reprise	66 781	66 781
Autres réserves	24 793	24 793
Report à nouveau	69 589	68 872
RESULTAT DE L'EXERCICE	3 052	716
Subventions d'investissement	10 681	9 212
FONDS PROPRES	174 895	170 374
Fonds associatifs avec droit de reprise		
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS		
Provisions pour risques	3 837	5 486
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	3 837	5 486
Fonds délégués sur subventions		14 202
FONDS DEDIES		14 202
Emprunts obligataires convertibles		
<i>Emprunts</i>	15 626	15 626
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	15 626	15 626
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 299	13 518
Dettes fiscales et sociales	24 354	19 084
DETTES	50 278	32 801
ECARTS DE CONVERSION		
TOTAL DU PASSIF	229 011	222 673

Compte de résultat Association

	du 01/01/10 au 31/12/10 12 mois	du 01/01/09 au 31/12/09 12 mois
Ventes de marchandises	50 106	41 190
Production vendue	17 979	7 753
Subventions d'exploitation	92 992	109 940
Reprises et Transferts de charge	151 858	119 838
Cotisations	40	40
Autres produits	5	21
Produits d'exploitation	312 939	278 782
Achats de matières premières	731	1 185
Autres achats non stockés et charges externes	65 633	46 250
Impôts et taxes	245	84
Salaires et Traitements	209 906	176 996
Charges sociales	44 375	36 252
Amortissements et provisions	10 866	7 710
Autres charges	50	365
Charges d'exploitation	331 805	268 842
RESULTAT D'EXPLOITATION	-18 866	9 941
Produits financiers	1 365	1 361
Charges financières	263	
Résultat financier	1 121	1 361
RESULTAT COURANT	-17 745	11 301
Produits exceptionnels	8 861	3 797
Charges exceptionnelles	2 286	180
Résultat exceptionnel	6 595	3 617
Report des ressources non utilisées	14 202	14 202
Engagements à réaliser		
EXCEDENT OU DEFICIT	3 052	716
Contribution volontaires en nature		
Total des produits		
Total des charges		

Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association :
PAIN CONTRE LA FAIM

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2010, dont le total est de 229 011 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un excédent de 3 052 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2010 au 31/12/2010
Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 15/04/2010 par les dirigeants de l'association.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2010 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

Règles et méthodes comptables

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Participations, titres immobilisés, valeurs mobilières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Conformément à l'avis CNC du 15 juin 2007, les frais liés à l'acquisition (droits de mutation, honoraires et frais d'actes) des titres de participation sont incorporés au prix de revient de ces titres. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnelles

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	au début d'exercice	Augmentation	Diminution	en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement	132			132
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	132			132
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	4 474	1 450		5 924
- Installations générales, agencements aménagements divers	26 976			26 976
- Matériel de transport	27 583	18 538	2 400	43 721
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	5 676	2 093	1 400	6 369
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	64 708	22 081	3 800	82 989
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés	3 333	592	598	3 327
- Prêts et autres immobilisations financières	3 333	592	598	3 327
Immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	68 173	22 673	4 398	86 448

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	22 081		592	22 673
Apports				
Créations				
Révaluations				
Augmentations de l'exercice	22 081		592	22 673
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions	3 800		598	4 398
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice	3 800		598	4 398

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	118	14		132
Immobilisations incorporelles	118	14		132
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	3 289	468		3 834
- Installations générales, agencements aménagements divers	14 184	2 698		16 805
- Matériel de transport	21 703	6 286	949	27 039
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	4 552	1 401	835	5 119
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	43 728	10 853	1 784	52 796
ACTIF IMMOBILISE	43 845	10 866	1 784	52 928

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 45 395 euros et se ventile globalement de la façon suivante.

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	3 327		3 327
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	8 243	8 243	
Autres	32 709	32 709	
Charges constatées d'avance	1 117	1 117	
Total	45 395	42 069	3 327
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Notes sur le bilan

Provisions pour risques et charges

Tableau des provisions pour risques et charges

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	19 698				3 837
Total	19 698				3 837
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation			1 659		
Financières			14 202		
Exceptionnelles					

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 50 278 euros et se ventile globalement de la façon suivante.

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	15 626	15 626		
- à plus de 1 an à l'origine			10 299	
Emprunts et dettes financières divers	10 299	10 299		
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	24 354	24 354		
Dettes fiscales et sociales				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
Total	50 278	50 278		

Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés sur l'exercice

Charges à payer

	Montant
Four. factures non parvenues	6 731
Int.courus s/emp.aup.etablit.crédit	36
Dettes provisionnées congés à payer	3 888
Charges à payer Congés Payés	1 311
Total	11 966

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	1 117		
Total	1 117		

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Subventions d'exploitation

Suivi des fonds dédiés

	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours de l'exercice	Engagements à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restants à engager en fin d'exercice
	A	B	C	A - B + C	
subventions	15 200	14 202	14 202		
Total	15 200	14 202	14 202		